

L'ÉTAT DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIOPROTECTION

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Bilan 2023 et principaux sujets pour 2024

Julien LABIT, délégué territorial de la division de Lille de l'ASN

Remy ZMYSLONY, chef de la division de Lille de l'ASN

Thibaud MEISGNY, futur chef de la division de Lille de l'ASN

Bruno SARDINHA, chef du pôle REP de la division de Lille

Laurent DUCROCQ, chef du pôle NPX de la division de Lille

SOMMAIRE

1.

Missions - fonctionnement

2.

**Bilan 2023 et principaux sujets 2024 pour la région
Hauts-de-France**

3.

Nous contacter



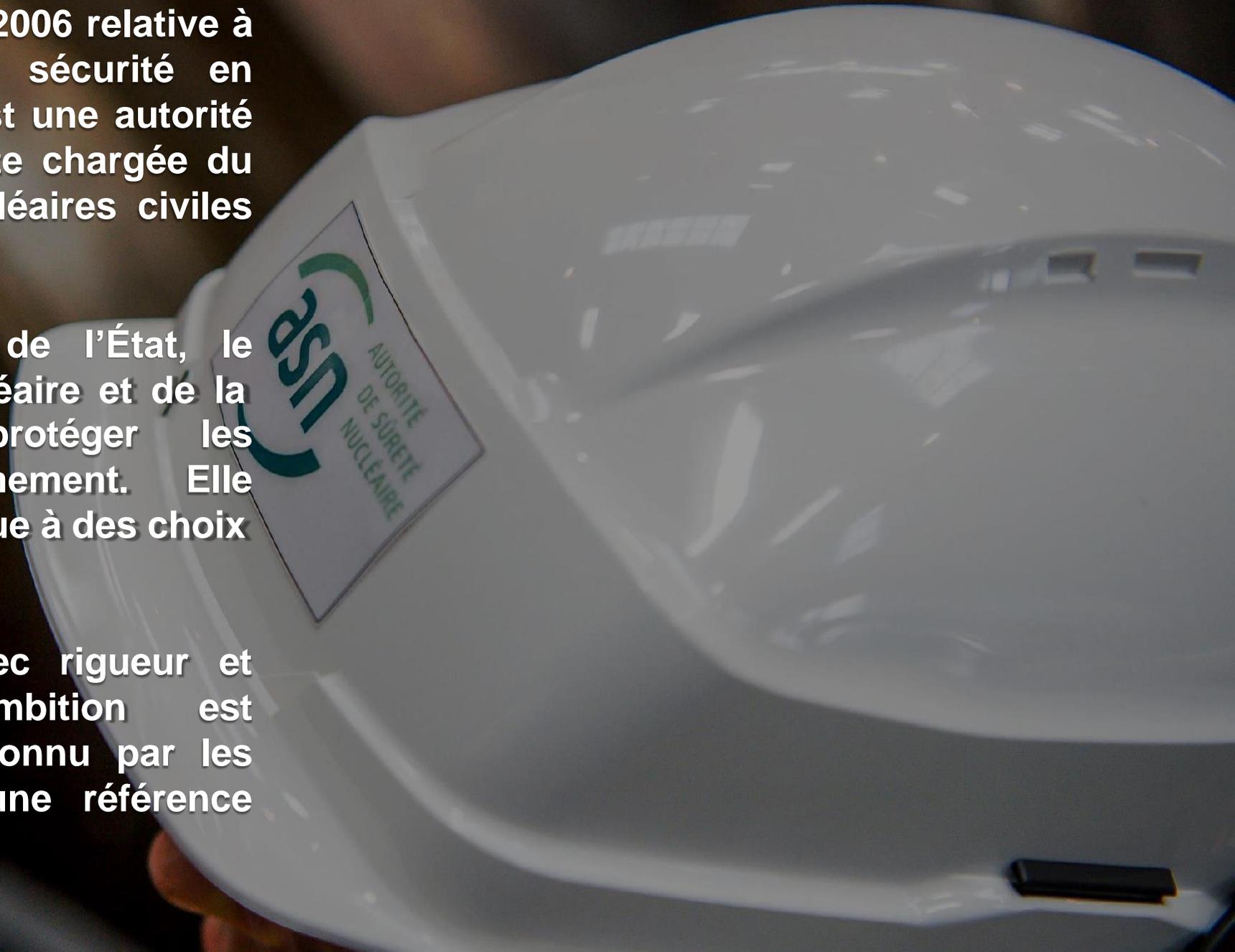
1.

MISSIONS - FONCTIONNEMENT

Créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, l'ASN est une autorité administrative indépendante chargée du contrôle des activités nucléaires civiles en France.

L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les personnes et l'environnement. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés.

L'ASN décide et agit avec rigueur et discernement : son ambition est d'exercer un contrôle reconnu par les citoyens et constituant une référence internationale.



RAPPEL DES MISSIONS DE L'ASN

Réglementer

L'ASN contribue à **l'élaboration de la réglementation, en donnant son avis au Gouvernement** sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et **en prenant des décisions réglementaires à caractère technique.**

Autoriser

L'ASN instruit **l'ensemble des demandes d'autorisation individuelles des installations nucléaires de base, le nucléaire de proximité et les agréments relatifs au transport de substances radioactives.**

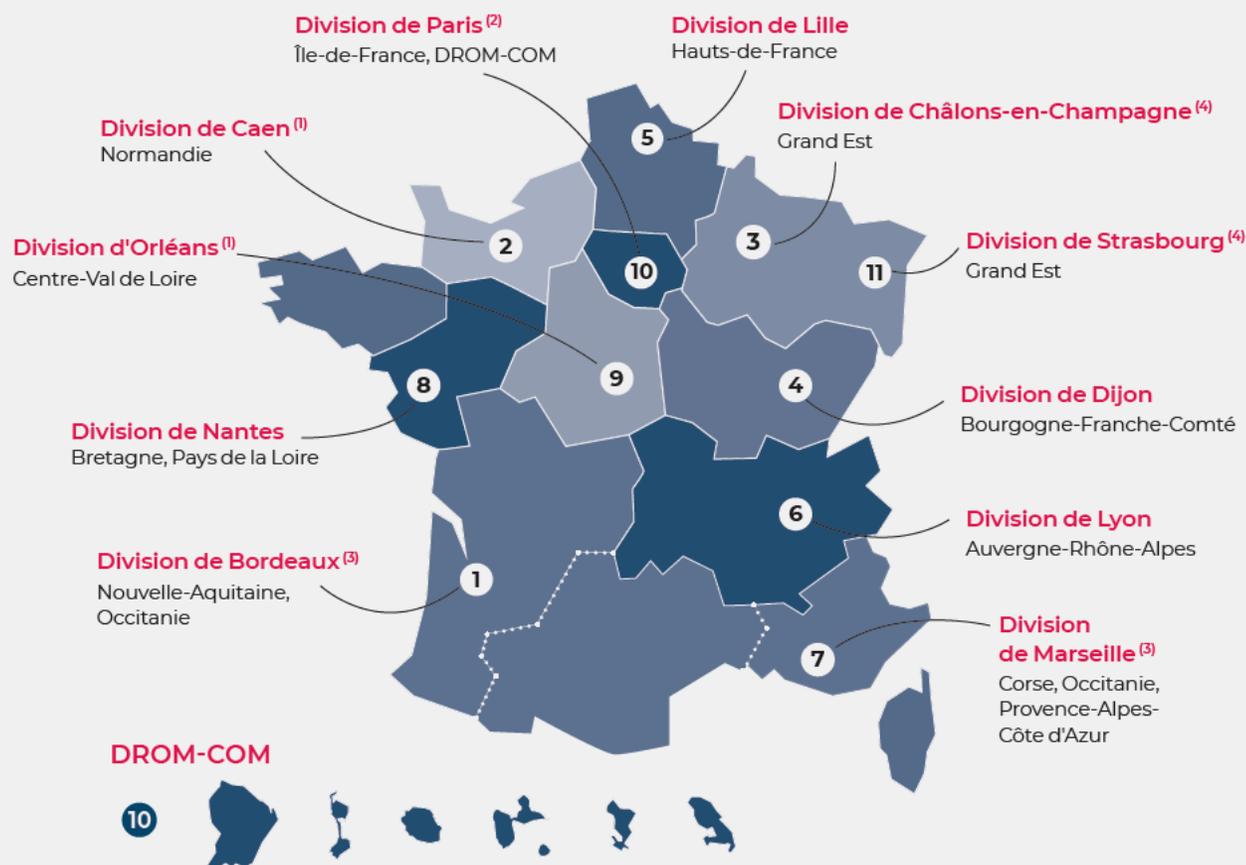
Contrôler

L'ASN vérifie **le respect des règles et des prescriptions auxquelles sont soumises les installations et activités entrant dans son champ de compétence, par du contrôle documentaire et des inspections sur le terrain.** Elle dispose de pouvoirs de coercition et de sanction gradués.

Informier

L'ASN **informe le public et les parties prenantes** (associations de protection de l'environnement, CLI, médias, etc.) **de son activité et de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France.** L'ASN permet à tous de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement par l'organisation des consultations du public.

LE PANORAMA RÉGIONAL ET LES DIVISIONS



(1) Les **divisions de Caen et Orléans** interviennent respectivement dans les **régions Bretagne et Île-de-France** pour le contrôle des seules INB.

(2) La **division de Paris** intervient en **Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon**.

(3) Les divisions de **Bordeaux et Marseille** assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans la **région Occitanie**.

(4) Les divisions de **Châlons-en-Champagne et Strasbourg** assurent conjointement le contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et du transport de substances radioactives dans la **région Grand Est**.

L'ASN EN CHIFFRES EN 2023

L'ASN en 2023



PERSONNEL

516 agents

48% de femmes

86% de cadres

307 inspecteurs



BUDGET

71,62 M€
de budget pour l'ASN
(programme 181)

85,6 M€
de budget de l'IRSN consacré
à l'expertise pour l'ASN



ACTIONS de l'ASN

1790 inspections

398
livrables de l'IRSN
rendus à l'ASN dont
183 avis d'expertise

26
réunions plénières des
groupes permanents
d'experts

1940
décisions individuelles
d'autorisation et
d'enregistrement
délivrées

30 022
lettres de suite
d'inspection
disponibles sur asn.fr
au 31 décembre 2023



INFORMATION

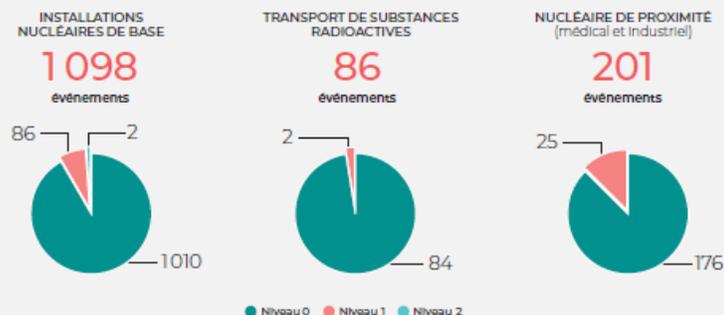
656 réponses aux sollicitations
du public et des parties
prenantes

84
notes
d'information

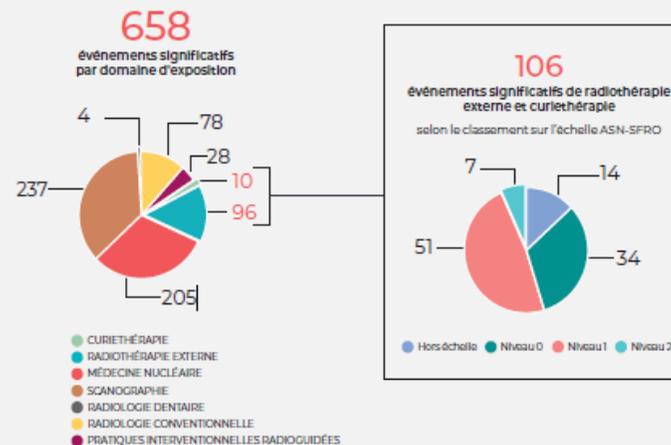
11
conférences
de presse

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2023

CLASSÉS SUR L'ÉCHELLE INES[®]



DANS LE DOMAINE MÉDICAL





2.

BILAN 2023 ET PRINCIPAUX

SUJETS 2024 POUR LA RÉGION

HAUTS-DE-FRANCE

LA DIVISION DE LILLE



La division de Lille contrôle la sûreté nucléaire, la radioprotection et le transport de substances radioactives dans les 5 départements de la région Hauts-de-France.

EFFECTIFS

19 agents :
1 chef de division
2 adjoints
13 inspecteurs
3 agents administratifs

LA RÉPARTITION DES INSTALLATIONS



RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Parc d'installations et d'activités à contrôler

LE PARC D'INSTALLATIONS ET D'ACTIVITÉS À CONTRÔLER COMPORTE :



DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE

- la centrale nucléaire de Gravelines (6 réacteurs de 900 MWe) exploitée par EDF.



ACTIVITÉS NUCLÉAIRES DE PROXIMITÉ DU DOMAINE MÉDICAL

- 19 services de radiothérapie externe ;
- 3 services de curiethérapie ;
- 30 services de médecine nucléaire ;
- 90 établissements mettant en œuvre des pratiques interventionnelles radioguidées ;
- 123 scanners ;
- environ 4 600 appareils de radiologie médicale et dentaire.



ACTIVITÉS NUCLÉAIRES DE PROXIMITÉ DU DOMAINE INDUSTRIEL, VÉTÉRINAIRE ET DE LA RECHERCHE

- environ 600 établissements industriels et de recherche, dont 23 entreprises exerçant une activité de radiographie industrielle, 6 accélérateurs de particules dont un destiné à contrôler des trains de fret et 2 cyclotrons, 40 laboratoires, principalement implantés dans les universités de la région et 11 entreprises utilisant des gammadensimètres.
- 340 cabinets ou cliniques vétérinaires pratiquant le radiodiagnostic.



DES ACTIVITÉS LIÉES AU TRANSPORT DE SUBSTANCES RADIOACTIVES



DES LABORATOIRES ET ORGANISMES AGRÉÉS PAR L'ASN

- 2 agences d'organismes pour le contrôle de la radioprotection.



RÉGION HAUTS-DE-France

Activités de contrôle de l'ASN en 2023



inspections

37 inspections à la centrale nucléaire de Gravelines ;

50 inspections dans le nucléaire de proximité ;

7 inspections dans le domaine du transport de substances radioactives.



journées d'inspections du travail

à la centrale nucléaire de Gravelines



événements significatifs

classés au niveau 1 sur l'échelle INES, déclarés à l'ASN

4 à la centrale nucléaire de Gravelines ;

2 dans le nucléaire de proximité,

En radiothérapie, 2 événements ont été classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO.

CONTRÔLE DU NUCLÉAIRE DE PROXIMITÉ

HAUTS-DE-FRANCE - 2023

DOMAINE MÉDICAL

AVIS GÉNÉRAL

- L'état de la radioprotection s'est **maintenu à un niveau satisfaisant** en 2023, avec toutefois des fragilités persistantes.
- Des fragilités persistantes :
 - Dans **la culture de la radioprotection**, et dans les moyens alloués à la radioprotection, qui conduisent l'ASN à de fréquentes demandes relatives à la conformité des locaux et à la formation des professionnels.
 - Un **nombre inédit d'erreurs de cible en radiothérapie**, en particulier des erreurs de latéralité, a été rapporté en 2023 et continue en 2024, au niveau national.
- Les signaux faibles, témoignant de conditions défavorables à la radioprotection :
 - **Le manque de moyens humains avec la pénurie de professionnels**, une augmentation des remontées de **situations conflictuelles internes**, une mutualisation de moyens et de personnels, le développement de l'intérim, etc.
- Dans ce contexte, l'ASN attire l'attention des décideurs sur la **nécessité d'évaluer l'impact de ces évolutions sur les organisations et le travail des intervenants** et de définir précisément les rôles et les responsabilités de l'ensemble des acteurs.

DOMAINE INDUSTRIEL

AVIS GÉNÉRAL

- Une variété des statuts, des usages et des activités dans ce domaine.
- L'état de la radioprotection est jugé **globalement satisfaisant et l'amélioration des pratiques se poursuit. Une attention particulière a été portée sur la radiographie industrielle et, en particulier, la gammagraphie.** Cependant, des points restent à améliorer, par exemple sur la conformité des casemates, la définition de programmes des vérifications, etc.
- En laboratoires de recherche, **les actions engagées depuis plusieurs années par les exploitants continuent d'améliorer la radioprotection.**
- L'ASN constate **le résultat des efforts menés par les instances vétérinaires** depuis plusieurs années pour se conformer à la réglementation.
- **Les exploitants mettent progressivement en place les dispositions nécessaires** pour protéger les sources de rayonnement contre les actes de malveillance.
- L'ASN poursuivra en 2024 ses actions de contrôle et de sensibilisation des exploitants sur ces sujets.

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

HAUTS-DE-FRANCE - 2023

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES (1/5)

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

L'ASN considère que les performances de la centrale nucléaire de Gravelines :

- rejoignent l'appréciation générale que l'ASN porte sur EDF en matière de **sûreté nucléaire** et en matière de **protection de l'environnement** ;
- demeurent en retrait de l'appréciation générale que l'ASN porte sur EDF en matière de **radioprotection**.



EN QUELQUES MOTS

La centrale nucléaire de Gravelines, exploitée par EDF, est située dans le département du Nord, en bordure de la mer du Nord, entre Calais et Dunkerque.

Cette centrale nucléaire est constituée de six REP (900 MWe) d'une puissance totale de 5 400 MWe. Les réacteurs 1 et 2 constituent l'INB 96, les réacteurs 3 et 4 l'INB 97, les réacteurs 5 et 6 l'INB 122.

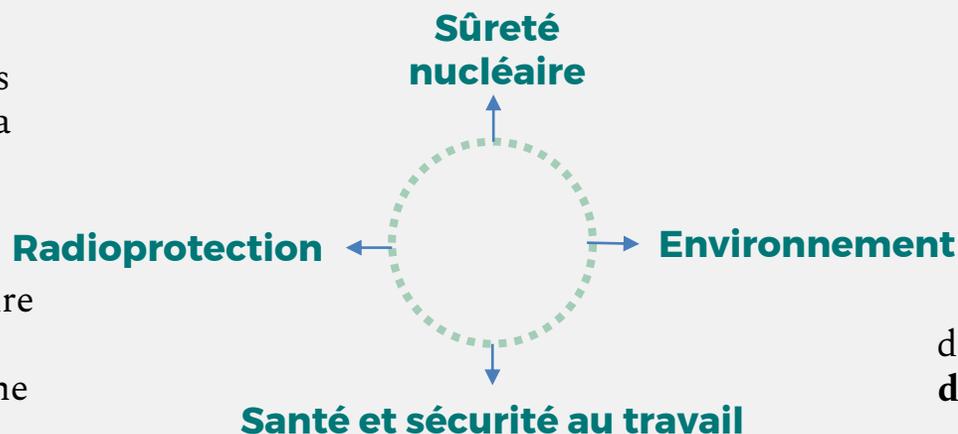
FAIT MARQUANT

La quatrième visite décennale a été réalisée en 2023 sur le réacteur 2.

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES (2/5)

Les performances ont légèrement progressé en 2023, notamment en ce qui concerne la conduite des installations. Le plan « rigueur » de l'exploitant a permis des améliorations mais l'ASN continue de constater des pratiques ou comportements inadaptés. À l'occasion du troisième point d'étape, à la fin du 3^e trimestre 2023, une inspection de l'ASN portant sur les facteurs organisationnels et humains a permis de constater un pilotage satisfaisant du plan rigueur et des résultats globalement en progression. Le nombre d'événements significatifs déclarés à l'ASN est moindre qu'en 2022, mais reste plus élevé que la moyenne nationale EDF, et le nombre d'événements classés au niveau 1 de l'échelle INES a connu une forte réduction. Cependant, cette amélioration devra être confirmée dans le temps pour traduire une réelle amélioration des performances du site

L'ASN relève des progrès. Le nombre d'événements significatifs est en légère baisse au regard de la période précédente mais des lacunes persistent et l'ASN constate une recrudescence d'écartés liés à des défauts de culture de radioprotection ou de rigueur des intervenants en ce qui concerne les conditions d'accès en zone réglementée.



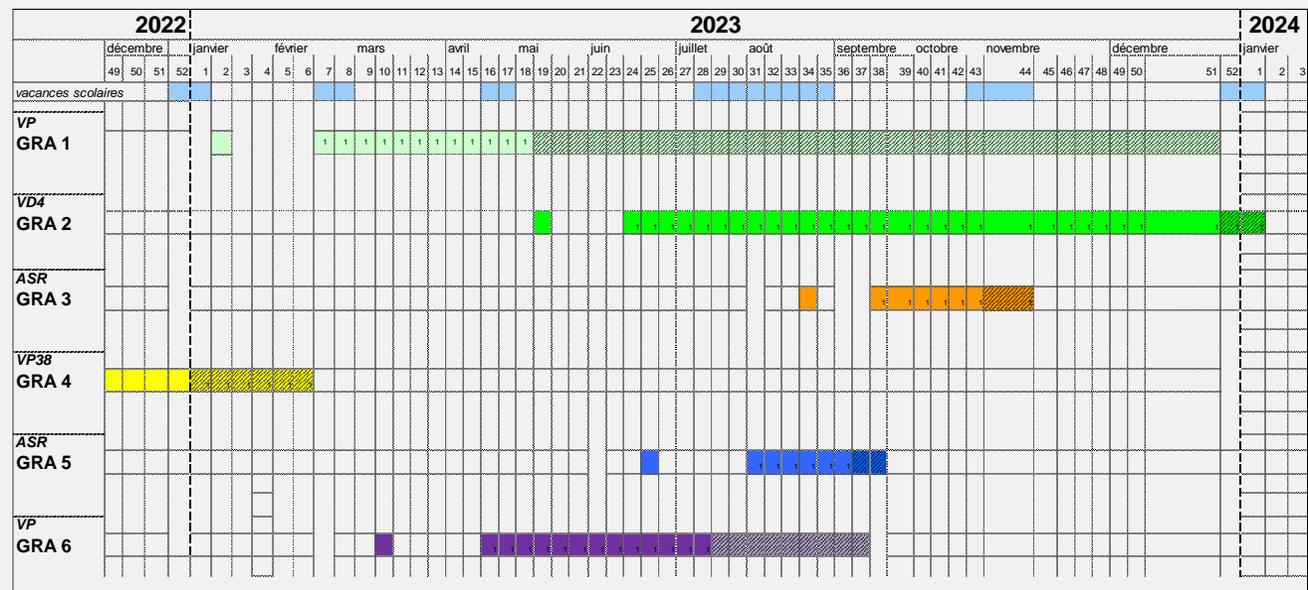
L'ASN a procédé à une inspection renforcée du site dans le domaine de l'environnement, en lien avec les enjeux de la poursuite de fonctionnement au-delà de la 4^e visite décennale, montrant une organisation et des performances globalement satisfaisantes même si des écarts doivent être corrigés comme l'alerte des personnels du site en cas de dégagement de gaz toxique. Les efforts des dernières années ont permis par ailleurs une amélioration de la gestion des équipements utilisant du SF6 (puissant gaz à effet de serre).

L'ASN note positivement les actions de prévention déployées en matière de sécurité à la suite des mauvais résultats des années précédentes, bien que le nombre d'accidents du travail demeure à un niveau élevé. Des améliorations sont attendues dans les vérifications réglementaires des équipements de travail servant au levage ou en matière de coordination de la prévention des risques liés à la coactivité sur le site.

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES (3/5)

Maintenance des installations

Sur le plan de la **maintenance des installations**, l'année 2023 a, de nouveau, été marquée par **des prolongations importantes des durées d'arrêt des réacteurs**, la simultanéité de plusieurs arrêts durant l'été et un programme industriel chargé. Ce surcroît d'activité et la sollicitation inhabituelle des services au cœur de l'été ont notamment conduit à des activités de maintenance insuffisamment préparées.



Perspectives 2024

- VD4 du réacteur 4

CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES (4/5)

Modifications post-Fukushima

- Construction du nouveau centre de crise
- Construction des réservoirs et forages de source d'eau ultime
- Fin de la construction de la protection périphérique contre l'inondation
- Sur les réacteurs en VD4 :
 - o Système supplémentaire et diversifié de refroidissement
 - o Dispositif d'aspersion enceinte ultime
 - o Récupérateur de corium

Perspectives 2024

- Enquêtes publiques liées à la poursuite de fonctionnement des réacteurs 1 et 3 au-delà de 40 ans
- Etudes préparatoires EPR2 (Préfecture avec appui DREAL et ASN)
- Débat public EPR2



CENTRALE NUCLÉAIRE DE GRAVELINES (5/5)

MAÎTRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE GRAVELINES

- Le Dunkerquois connaît **une forte dynamique en termes de projets industriels** (XTC Orano et Ameli Green Lime Solutions) **et de projets d'aménagement et d'urbanisation portés par les collectivités** (Ville de Gravelines). Pour certains, leur emplacement est envisagé à proximité de la centrale et du site des APF de Total – en cours de déconstruction – sur lequel EDF envisage de construire une paire de réacteurs EPR2.
- La situation est à considérer avec d'autant plus de précautions qu'il s'agit de projets d'établissements, parfois à risques, situés dans la zone d'aléas à cinétique rapide de la centrale de Gravelines.
- L'ASN rendra son avis sur chacun des projets quand elle sera consultée, mais considère **qu'il serait nécessaire d'établir rapidement une vision globale et concertée des différents projets**, y compris de manière prospective, **afin que les enjeux liés aux risques présentés par l'ensemble de la future plate-forme industrielle et aux éventuels projets d'aménagement portés par les collectivités**, a minima dans le périmètre de la phase réflexe, soient anticipés.



Projets (date de mise en service)

- 1Clarebout Potatoes (2023)
- 2SNF FLOCRYL (2023)
- 3Hydrometal (2024)
- 4ArcelorMittal Mardyck (2025)
- 5Bâtalin (2025)
- 6Grain de Sail (2025)
- 7Verkor (2025)
- 8Dunkerque Logistique International (2025-2032)
- 9H2V (2026)
- 10Orano XTC New Energy (2026)
- 11ProLogium (2026)

- 12Eoliennes en mer Dunkerque (EDF)- RTE (2027)
- 13 EPR2 Gravelines (2028-2038)

Source :
[Dunkerque l'énergie créative \(dk-energie-creative.fr\)](http://Dunkerque l'énergie créative (dk-energie-creative.fr))



3.

NOUS CONTACTER

Evangelia PETIT, cheffe du service presse ASN
evangelia.petit@asn.fr / 01 46 16 41 42

